



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
Arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Ouest
Séance spéciale du 5 juin 2024

Le conseil d'arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Ouest siège en séance spéciale ce cinquième jour du mois de juin deux mille vingt-quatre à huit heures trente, à la salle des Pionniers au Centre communautaire Le Carrefour, 1325, rue de Saint-Denis (secteur Saint-Rédempteur).

SONT PRÉSENTS

Les membres du conseil, Serge Bonin, Isabelle Demers, Jeannot Demers et Réjean Lamontagne, formant quorum sous la présidence de Réjean Lamontagne

AUSSI PRÉSENTE

Est également présente Hélène Jomphe, cheffe de service et secrétaire

Les avis de convocation et de notification ainsi que le formulaire de consentement et l'ordre du jour de la présente séance spéciale ont été signifiés à chaque membre du conseil d'arrondissement dans les délais légaux conformément à la Loi.

CACCO-2024-00-98

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Bonin
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance spéciale du 5 juin 2024 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

CACCO-2024-00-99

Période de questions du public

Aucune personne n'assiste à la séance.

CACCO-2024-01-00

PIIA - Travaux de rénovation extérieurs du bâtiment principal – 2750, route Lagueux (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) – Garage Nicolas Demers

ATTENDU la demande visant à permettre les travaux de rénovation extérieurs du bâtiment principal selon les documents suivants :

- la demande de permis numéro 238326 ;

ATTENDU que ces travaux sont assujettis au Règlement RV-2017-17-66 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

ATTENDU que les membres ont pris connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par le conseiller Serge Bonin

D'APPROUVER les plans et documents pour lesdits travaux.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
Arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Ouest
Séance spéciale du 5 juin 2024

Adoptée à l'unanimité.

CACCO-2024-01-01

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre ne prend la parole.

CACCO-2024-01-02

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jeannot Demers

Appuyé par le conseiller Serge Bonin

De lever la séance à 8 h 33.

Adoptée à l'unanimité.

Réjean Lamontagne
Président